

## COMITÉ MIXTE UNIVERSITÉ-COMMUNAUTÉ

Réunion du 4 mars 2013 – 17 h

550, rue Cumberland, pièce 083 (salle du Sénat)

### PROCÈS-VERBAL

---

---

**Présents (membres):** Conseiller municipal Mathieu Fleury (Président, Ville d'Ottawa), agent de police Ryan Pierce (Police d'Ottawa), Christopher Collmorgen (Action Côte-de-Sable), Marc Joyal (Université d'Ottawa), Salam Hawa (Représentant des résidents), John Dickie (Représentant des locateurs), Etan Plato (Fédération étudiante de l'Université d'Ottawa)

**Invités :** Michelle Ferland (Université d'Ottawa), Lucie-Mercier-Gauthier (Université d'Ottawa), Michel Guilbeault (Université d'Ottawa) et un résident du quartier

**Absente:** Catherine McKenney (Ville d'Ottawa, Bureau du directeur municipal)

#### 1. MOT DE BIENVENUE/INTRODUCTION

Le conseiller Fleury souhaite la bienvenue aux membres du Comité et les remercie d'assister à cette deuxième réunion du Comité mixte université-communauté.

Le conseiller fait brièvement le point sur les opérations de déneigement.

#### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

#### 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Le comité approuve le procès-verbal de la réunion du 5 novembre 2012.

#### 4. RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE LOGEMENT

Le conseiller Fleury remercie John Dickie de la *Eastern Ontario Landlords Organization* (EOLO) de présider ce groupe de travail et l'invite à faire le point sur les démarches entreprises par le groupe.

M. Dickie présente le mandat élaboré et approuvé lors des deux premières réunions du groupe de travail. Marc Joyal indique qu'il préférerait que le campus de l'Université soit exclu de la première phrase du mandat. Deux autres modifications sont apportées au

mandat en ce qui concerne l'ajout du mot « quantité » à la première et à la deuxième phrase..

M. Dickie en outre fait état du plan de travail proposé du groupe de travail tel qu'il est indiqué dans son rapport. M. Joyal demande des éclaircissements sur le point 5 du plan de travail. John fait savoir que l'analyse du nombre de places en résidence sur le campus tient compte de la planification à long terme. M. Joyal confirme que l'Université engagera effectivement la communauté dans les discussions de planification à long terme en temps opportun et Christopher Collmorgen souligne la grande importance accordée à cette préoccupation. Le conseiller Fleury ajoute qu'entamer tôt des discussions avec la communauté et lui permettre de collaborer à l'élaboration des futurs plans est la manière la plus efficace d'obtenir l'accord des parties intéressées. Il explique qu'Action Côte-de-Sable est progressiste et raisonnable dans son approche à la consultation. La première phrase du point 5 du plan de travail est enlevée.

Le comité approuve le mandat et le plan de travail dans sa version modifiée.

## 5. RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL CHARGÉ D'INITIATIVES STRATÉGIQUES

Le conseiller explique que, puisqu'il préside actuellement le comité plénier, il serait plus approprié qu'une autre personne prenne la relève du groupe de travail; la prochaine réunion, qui aura lieu le 27 mars sera la dernière réunion que son bureau organisera. Il invite ensuite Nathaniel Mullin à faire une mise à jour du groupe de travail.

M. Mullin décrit le mandat et le plan de travail projetés tel que le mentionne le rapport. Le comité approuve le mandat et le groupe de travail recommandés.

Le conseiller Fleury invite la Police d'Ottawa à faire le point concernant ses préparations pour la Fête de la Saint-Patrick. L'agent de police Ryan Pierce explique que la police adoptera une approche plus proactive cette année, en sortant plus tôt et en sensibilisant les personnes avant que la situation ne se détériore. Les Services des règlements municipaux ajouteront du personnel supplémentaire de 8 h à 3 h le samedi 16 mars et le dimanche 17 mars. De plus, la FEUO (en consultation avec Action Côte-de-Sable et la police d'Ottawa) mettra des messages sur Twitter pour encourager le comportement respectueux et raisonnable. Action Côte-de-Sable enverra des messages semblables à leurs membres par courriel.

Le conseiller Fleury demande à M. Mullin de faire une brève mise-à-jour sur le déménagement à venir. Les Services des déchets solides et les Services des règlements municipaux ajouteront des ressources pour gérer les ordures ménagères et une augmentation possible des infractions aux normes des propriétés. De plus amples discussions auront lieu à ce sujet à la prochaine réunion du groupe de travail et une page des faits essentiels sera distribuée aux membres du Comité mixte université-communauté. M. Collmorgen ajoute que la sensibilisation et le message approprié sont des éléments clés au déménagement réussi.

## 6. RÉVISION DE LA LETTRE AUX JUGES DE LA PAIX

Le conseiller Fleury informe le comité qu'on n'a pas fait circuler la lettre à l'avance bien qu'elle ait été rédigée. Après avoir recherché des conseils juridiques à propos du contenu de la lettre, il a été avisé que sa participation dans l'envoi de ce genre de correspondance serait interprétée comme étant très inappropriée. M. Dixie reprendra le dossier et explorera les options possibles.

## 7. COMMUNICATIONS

Le conseiller Fleury demande à M. Collmorgen de mettre en contexte ce point. Il souligne le défi bien connu que les médias préfèrent souvent le conflit plutôt que les messages positifs. M. Collmorgen suggère qu'il serait peut-être utile d'avoir de grands thèmes et des messages clés que les membres du comité pourraient utiliser. Le conseiller Fleury fait savoir qu'il ne voudrait certainement pas coincer quiconque dans une position particulière, mais croit que ce sont de bonnes lignes directrices. Le conseiller fera aussi le suivi auprès du Service des communications générales pour ajouter les documents du Comité mixte université-communauté au site Web de la Ville. De plus, il préparera une ébauche de certains messages essentiels à faire circuler à l'avance en vue de la prochaine réunion du comité mixte université-communauté.

## 8. AUTRE

- **Prochaine réunion** : Le conseiller Fleury fait remarquer que la date de la prochaine réunion (le 19 août 2013 à 17 h) devra être modifiée en raison d'un changement dans la disponibilité des membres. Le groupe décide qu'une réunion vers la fin de juin serait préférable. Une nouvelle date sera proposée avec le procès-verbal.

## 9. AJOURNEMENT

La réunion se termine à 18 h 15.